

La loi sur les retraites a été votée par le Parlement. Votée, elle n'en demeure pas moins injuste et donc illégitime. Face à cette loi scandaleuse, la manifestation du 6 novembre sera une nouvelle occasion de refuser l'injustice sociale.

Retraites : une loi illégitime, qui sanctionne la régression sociale !

L'allongement du temps de travail des aînés, alors que le patronat licencie à tour de bras les salariés âgés et refuse d'embaucher les jeunes, est une mesure inique. Elle est prise pour les actionnaires, les patrons et les banquiers qui exigent toujours plus. Pour les salariés c'est travailler plus longtemps, pour une moindre retraite.

Une parodie de débat !

A l'Assemblée Nationale, les débats ont été fixés à 50H pour 579 députés. La plupart de ceux qui nous représentent n'ont pu s'exprimer. Au Sénat, c'est encore un coup de force qui a permis l'adoption du texte.

Plus impopulaire que jamais, le gouvernement impose sa loi !

Quand on a l'opinion publique contre soi, seul reste le passage en force. Ce gouvernement est coutumier du fait :
- le vote majoritairement hostile au traité constitutionnel. Il l'a méprisé en ratifiant le traité de Lisbonne.
- plus de 2 millions de citoyens ont exigé un référendum contre la privatisation de la Poste : silence y est opposé et la loi est votée.
- 70% de la population sont hostiles à cette réforme des retraites : il accélère le processus pour faire passer la loi en force.

Ce gouvernement des riches, crée toujours plus d'injustice sociale !

Cette réforme n'est qu'une étape. La preuve, le rajout à la dernière minute d'un amendement indiquant qu'une "réforme systémique", visant à introduire un système par points ou par comptes notionnels. Celle-ci serait discutée dès 2013, et annonce une nouvelle régression sociale en

instaurant un système par capitalisation. Guillaume Sarkozy, délégué général du groupe Malakoff Mederic, frère du chef de l'État, en est ravi. Il a récemment créé avec la Caisse nationale de prévoyance, premier assureur de personnes en France, une société d'assurance dont le destin programmé consiste à développer massivement la retraite par capitalisation.

Après les retraites, la santé, l'action sociale et la sécu sont à vendre !

La députée UMP Valérie Rosso-Debord, propose de rendre obligatoire dans un projet de loi, dès l'âge de 50 ans, la souscription d'une assurance privée contre le risque dépendance.

Dans le projet de loi de financement de la sécu, l'hôpital public et l'action sociale sont soumis à un nouveau plan d'économies, et donc à un plan de suppressions d'emplois. Les malades sont une fois de plus mis à contribution. En effet le gouvernement s'apprête à faire passer de 91 à 120 euro les « actes coûteux », à passer de 35 à 30 % le remboursement de certains médicaments, à limiter la prise en charge à 100% d'Affections de Longue Durée comme le diabète et l'hypertension, à augmenter le ticket modérateur à l'hôpital.

Les employeurs du sanitaire et du médico-social ne s'y trompent pas : ils ont engagé le 27 octobre dernier la révision de la convention collective des hôpitaux privés associatifs (CC51), ils s'apprêtent à en faire de même pour l'action sociale (CC66).

Retraites en danger, santé privatisée, social restructuré, conventions collectives révisées, cela ne peut plus durer !

**Samedi 6 novembre
manifestons partout dans l'unité !**



Fédération
Sud Santé-Sociaux
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 2 novembre 2010